

## ACTUALITÉS

## Un lien est établi entre le mercure, le plomb et le trouble du déficit de l'attention

PAULINE GRAVEL

Une nouvelle étude révèle que les enfants inuits ayant été exposés au mercure durant leur vie prénatale et au plomb durant l'enfance sont plus souvent atteints du trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité. Une observation qui invite toutes les femmes enceintes à la vigilance.

L'étude qui paraissait hier dans la revue scientifique *Environmental Health Perspectives* a été réalisée par une équipe de scientifiques dirigée par Gina Muckle, chercheuse au Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire de Québec (CRCHUQ) auprès de 279 enfants inuits du Nunavik qui étaient âgés de 11 ans et qui fréquentaient l'école primaire. L'étude a consisté à comparer les concentrations en contaminants (mercure, biphényles polychlorés ou BPC, et plomb) dans le sang du cordon ombilical recueilli à la naissance de chaque enfant, ainsi que dans le sang prélevé au moment du déroulement de l'étude, avec le résultat d'une évaluation comportementale de chaque écolier effectuée par l'enseignant de l'école.

Il est ainsi apparu que les enfants qui

avaient été exposés aux concentrations en mercure les plus élevées durant leur vie prénatale étaient quatre fois plus susceptibles de manifester les caractéristiques du trouble du déficit de l'attention (TDA) de type inattentif.

La présence de plomb dans le sang des écoliers était pour sa part associée aux symptômes de TDA avec hyperactivité et impulsivité. Qui plus est, cette association apparaissait à de très basses concentrations (soit à partir de 1,6 microgramme par décilitre, ou  $\mu\text{g}/\text{dl}$ ): « des concentrations nettement inférieures au seuil d'exposition de  $10\mu\text{g}/\text{dl}$  considéré comme tolérable par les autorités canadiennes de santé publique. Ce seuil a été descendu à  $5\mu\text{g}/\text{dl}$  il y a quelques semaines par les Centers for diseases control (CDC) aux États-Unis », souligne au passage M<sup>me</sup> Muckle tout en précisant qu'à partir d'une concentration sanguine de  $1,6\mu\text{g}/\text{dl}$ , les enfants étaient de quatre à cinq fois plus à risque de présenter des symptômes du TDA avec hyperactivité et impulsivité.

« Même si on connaît un peu mieux les déterminants neuroanatomiques, neurochimiques et génétiques du TDAH, qui touche de 5 à 10% de la population, on est encore très loin de comprendre son étiologie », rappelle M<sup>me</sup> Muckle, avant d'ajouter que plusieurs publications ont montré que le tabagisme de la mère pendant la grossesse, en exposant le fœtus à une grande variété de substances, multiplie par 2,5 le risque que l'enfant à naître souffre du TDAH. « Ces études à grande échelle laissent penser qu'il y aurait peut-être d'autres substances chimiques dans l'environnement prénatal qui augmenteraient le risque de diffi-

cultés comportementales dans l'enfance », fait-elle remarquer.

Alors que dans la population inuite, le mercure présent dans le sang des fœtus provient de la viande de mammifères marins consommée par les mères, dans la population générale, il pourrait découler de la consommation de grands poissons prédateurs tels que le thon, le requin, l'espadon, le marlin et l'escolier, qui contiennent de grandes quantités de mercure, avance la chercheuse.

« Très peu d'enfants dans la population générale ont été exposés in utero aux concentrations de mercure retrouvées chez les fœtus inuits. Mais on peut imaginer que certains sous-groupes de la population générale, par exemple les femmes asiatiques qui mangent fréquemment de ces poissons prédateurs, pourraient être plus à risque de présenter des concentrations de mercure comparables à celles des Inuits dans le sang de cordon ombilical », précise la chercheuse.

M<sup>me</sup> Muckle prévient que les femmes enceintes ne doivent pas bannir pour autant le poisson de leur régime alimentaire, car il contient des acides gras oméga-3 DHA qui sont essentiels pour le développement du cerveau. Elle recommande tout simplement d'évi-

ter les poissons prédateurs et de choisir plutôt des poissons pauvres en mercure, comme les anchois, le capelan, le merlu, le hareng, le maquereau, le saumon, l'éperlan, la truite arc-en-ciel et le corégone.

Les écoliers inuits sont exposés au plomb à travers leur alimentation, qui contient à l'occasion des grenailles de plomb dont sont constituées les munitions servant à tuer les animaux dont ils mangent la chair. Pour leur part, les enfants de la population générale peuvent absorber le plomb présent dans les poussières des maisons âgées. « Ils y sont particulièrement exposés au cours de leurs premiers mois de vie, car ils se déplacent au ras du sol et portent souvent les jouets à leur bouche », rappelle la scientifique. L'eau potable peut aussi en contenir dans les maisons construites avant les années 1970 et dont la tuyauterie est en plomb ou comporte des soudures en plomb. Et à proximité des grands axes routiers, l'air est souvent davantage chargé en plomb.

Selon l'enquête canadienne sur les mesures de santé menée par Statistique Canada et l'Agence de santé publique du Canada, 10% des enfants canadiens âgés de 6 à 11 ans sont exposés à des niveaux en plomb supérieurs à  $1,6\mu\text{g}/\text{dl}$ , le niveau à partir duquel Gina Muckle et son équipe ont vu apparaître des effets sur le comportement. « Et on sait que les enfants de moins de cinq ans présentent généralement des niveaux supérieurs à ceux des enfants plus âgés parce qu'ils rampent près du sol », souligne la chercheuse tout en nous laissant imaginer les conséquences.

Le Devoir

## Victoire pour les travailleurs du sexe

Les travailleurs du sexe viennent de remporter une autre victoire: la Cour suprême du Canada accorde à une organisation qui les défend le droit d'aller en justice pour faire invalider des articles du Code criminel. Dans un jugement unanime de 9-0 rendu vendredi, le plus haut tribunal du pays a décidé que cette organisation, la Downtown Eastside Sex Workers United Against Violence Society, pouvait contester la validité constitutionnelle des dispositions du Code criminel sur la prostitution, même si elle ne faisait pas face elle-même à des accusa-

tions criminelles. Le même droit a été accordé à Sheryl Kiselbach, une ancienne prostituée. Leur demande n'était pas gagnée d'avance, car une personne n'a pas le droit d'aller devant un tribunal pour faire des demandes dans lesquelles elle n'a pas d'intérêt direct ou pour faire modifier des lois qui ne l'affectent pas directement. Mais l'organisation et M<sup>me</sup> Kiselbach ont plaidé qu'elles avaient l'intérêt requis pour amener cette cause devant les tribunaux, notamment parce que les travailleurs du sexe sont des personnes vulnérables qui ne pouvaient porter sur leurs épaules le fardeau d'une telle contestation du Code criminel.

La Presse canadienne

CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL

## Une ex-cadre aurait détourné 1,6 million de dollars

La directrice des ressources humaines du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), Stella Lopreste, aurait détourné jusqu'à 1,6 million de dollars du budget de l'hôpital à des fins personnelles, a rapporté Radio-Canada vendredi.

Avant la visite de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) mardi dernier, le CUSM avait déjà fait l'objet d'une perquisition cet été.

L'enquête menée par le Service des enquêtes sur l'intégrité financière de la Sûreté du Québec portait alors sur la directrice des ressources humaines du CUSM.

Parmi les principales allé-

gations concernant Stella Lopreste, on relève celles de falsification de factures pour des achats personnels, des voyages et frais de déplacement à des fins personnelles, l'achat de téléphones cellulaires et d'ordinateurs. Tout cela aurait été payé à même le budget du CUSM.

Dans un document joint au mandat de perquisition obtenu par Radio-Canada, l'enquêteur de la Sûreté du Québec ajoute que la directrice aurait demandé à des employés de modifier certaines factures afin d'en obtenir la réclamation.

Des accusations n'ont toutefois pas encore été déposées.

Par un bref courriel, le CUSM a fait savoir à Radio-Canada qu'il collabore à l'enquête de la Sûreté du Québec et que Stella Lopreste a quitté le centre.

« La SQ a demandé des documents qui, à notre avis, sont de nature confidentielle et protégés par le secret professionnel de l'avocat. La SQ s'adresse maintenant aux tribunaux pour obtenir ces documents », ajoute un porte-parole du CUSM dans ce même courriel.

Départ après vérification

Selon le mandat de perquisition, le départ de la directrice des ressources humaines est

survenu à la suite d'une vérification interne. Le CUSM avait alors décidé de ne pas porter plainte à la police.

Jointe au téléphone, M<sup>me</sup> Lopreste s'est dite surprise de ces allégations.

Mardi dernier, une douzaine d'enquêteurs de l'escouade Marteau se sont présentés aux bureaux du CUSM, dans le cadre d'une enquête « d'envergure ». D'après la direction du centre de santé, ils étaient à la recherche d'informations concernant le processus d'attribution du contrat associé au site Glen.

La Presse canadienne

## À chaque produit laitier sa version bio.



Pour découvrir toute la gamme de produits laitiers biologiques, visitez

[lafamilledulait.com/bio](http://lafamilledulait.com/bio)



**LAIT** Beurrerie du Patrimoine • Lactantia • Liberté • Natrel • Nutrinor **YOGOURT** Astro • Beurrerie du Patrimoine • Damafro • Liberté • Naturalait  
**CRÈME** Beurrerie du Patrimoine **FROMAGE** Beurrerie du Patrimoine • Damafro • Fromagerie Au Gré des Champs • Fromagiers de la Table Ronde  
Fromagerie des Grondines • Fromagerie du Presbytère • Fromagerie Ferme des Chutes • Fromagerie F.X. Pichet • Fromagerie La Chaudière  
Fromagerie L'Ancêtre • Fromagerie La Station • Fromages Biobio **BEURRE** Beurrerie du Patrimoine • L'Ancêtre **AUTRE** Kéfir Liberté

